

## Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

18 juin 2019

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Français

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé  
à l'Accord européen relatif au transport international  
des marchandises dangereuses par voies de navigation  
intérieures (ADN) (Comité de sécurité de l'ADN)

Trente-cinquième session

Genève, 26-30 août 2019

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Propositions d'amendements au Règlement annexé à l'ADN :  
autres propositions

### Correctifs à des incohérences dans les modèles de certificats d'agrément – Compléments au document ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2019/24

#### Communication du Gouvernement de la France

<i>Résumé</i>	
<b>Résumé analytique :</b>	Le document complète le document ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2019/24 et liste, par rapport à ce document, un certain nombre d'incohérences éditoriales supplémentaires dans le libellé des modèles des versions française et anglaise des certificats d'agrément.
<b>Mesure à prendre :</b>	Voir paragraphes 2 et 3 et leurs sous-paragraphes.
<b>Documents connexes :</b>	Néant

#### Introduction

1. La présente soumission liste, en complément du document ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2019/24, un certain nombre d'incohérences, essentiellement éditoriales, relevées dans le libellé des modèles de certificats d'agrément.

2. **Au 8.6.1.3** « Modèle de certificat d'agrément de bateaux-citernes »

2.1 Dans la version française de la rubrique 8 relative aux Équipements supplémentaires, au huitième indent (*répond aux règles de construction visées aux 9.3.x.12.4 b), etc.*), remplacer l'appel de note de bas de page « 2 » par un appel à la note de bas de page « 3 ».

*(Ce point concerne uniquement la version française)*

2.2 Dans la version française de la page 3 du certificat, remplacer « Parois des citernes à cargaison différentes de la coque » par « Citerne à cargaison avec parois indépendantes de la coque extérieure ».

*(Mise en cohérence avec la section 1.2.1 « Définitions », et avec le 3.2.3.1 « Explications concernant le tableau C – Colonne (7) »)*

2.3 Dans la version anglaise de la page 3 du certificat, remplacer "Cargo tank wall distinct from the hull" par "Cargo tank with walls distinct from the outer hull".

*(Mise en cohérence avec la section 1.2.1 « Définitions », et avec le 3.2.3.1 « Explications concernant le tableau C – Colonne (7) »)*

2.4 Dans la version française de la page 3 du certificat, remplacer « Pression d'ouverture de la soupape de surpression / soupape de dégagement à grande vitesse en kPa » par « Pression d'ouverture de la soupape de surpression / soupape de dégagement à grande vitesse / **soupape de sécurité** en kPa ».

*(Ce point concerne uniquement la version française)*

3. **Au 8.6.1.4** « Modèle de certificat d'agrément provisoire de bateaux-citernes »

3.1 Dans la version française de la rubrique 8 relative aux Équipements supplémentaires, au deuxième indent (*Installation de pulvérisation d'eau*), ajouter le sous-paragraphe suivant : « alarme de pression interne 40 kPa oui/non<sup>1)2)</sup> ».

*(Ce point concerne uniquement la version française – Homogénéité avec les autres versions linguistiques)*

3.2 Dans la version française de la rubrique 8 relative aux Équipements supplémentaires, au huitième indent (*répond aux règles de construction visées aux 9.3.x.12.4 b), etc.*), remplacer l'appel de note de bas de page « 2) » par un appel à la note de bas de page « 3) ».

*(Ce point concerne uniquement la version française)*

3.3 Dans la version française de la page 3 du certificat provisoire, remplacer « Parois des citernes à cargaison différentes de la coque » par « Citerne à cargaison avec parois indépendantes de la coque extérieure ».

*(Mise en cohérence avec la section 1.2.1 « Définitions », et avec le 3.2.3.1 « Explications concernant le tableau C – Colonne (7) »)*

3.4 Dans la version anglaise de la page 3 du certificat provisoire, remplacer "Cargo tank wall distinct from the hull" par "Cargo tank with walls distinct from the outer hull".

*(Mise en cohérence avec la section 1.2.1 « Définitions », et avec le 3.2.3.1 « Explications concernant le tableau C – Colonne (7) »)*

3.5 Dans la version française de la page 3 du certificat, remplacer « Pression d'ouverture de la soupape de surpression / soupape de dégagement à grande vitesse en kPa » par « Pression d'ouverture de la soupape de surpression / soupape de dégagement à grande vitesse / **soupape de sécurité** en kPa ».

*(Ce point concerne uniquement la version française)*

## Suites à donner

4. Le Comité est invité à examiner les propositions figurant aux paragraphes 2 et 3 ci-dessus et dans leurs sous-paragraphes, et à leur donner les suites qu'il jugera appropriées.

5. Il est en particulier demandé au Secrétariat de confirmer qu'il s'agit bien de correctifs éditoriaux et non d'amendements.

---